Val d'Arcomie

Bulletin d'information municipal

N°1 - Juin 2016

Communes Déléguées de :

Faverolles
Loubaresse
Saint Just
Saint Marc

Le mot du Maire

Les élus des communes de Faverolles, Loubaresse, Saint Just et Saint Marc ont souhaité se regrouper et créer au 1er janvier 2016 la commune nouvelle de Val d'Arcomie. Nous avons aujourd'hui un territoire cohérent où l'activité agricole domine avec de nombreux artisans et commerçants, mais aussi un fort attrait touristique avec les gorges de la Truyère, le viaduc de Garabit, les deux bases nautiques et les infrastructures communales (les gites, les campings, la piscine...). Cette nouvelle commune avec 1032 habitants nous permet de peser plus fort auprès des collectivités locales et d'avoir des moyens financiers supplémentaires : hausse de 15% des dotations de l'état. Ces nouvelles ressources serviront à enrichir les services auprès de la population et de poursuivre les investissements (aménagement de villages, renouvellement des réseaux, réfection de voiries, rénovation de bâtiments, ...). Nous sommes persuadés de l'intérêt de la création de la commune de Val d'Arcomie et attachons une grande importance à préserver l'identité de nos villages.

Bruno Paran

Sommaire

Conseil Municipal	p2 et p3
Employés de la commune	p4
Les Mairies Annexes	p5
Eau et réseaux d'eau	p6 et p7
Nouvel Adressage	p8
Budget	p9, p10 et p11
Tarifs	p12
Agenda des manifestations	p13

Imprimé par la
Mairie de Val d'Arcomie
Site Internet : valdarcomie.fr

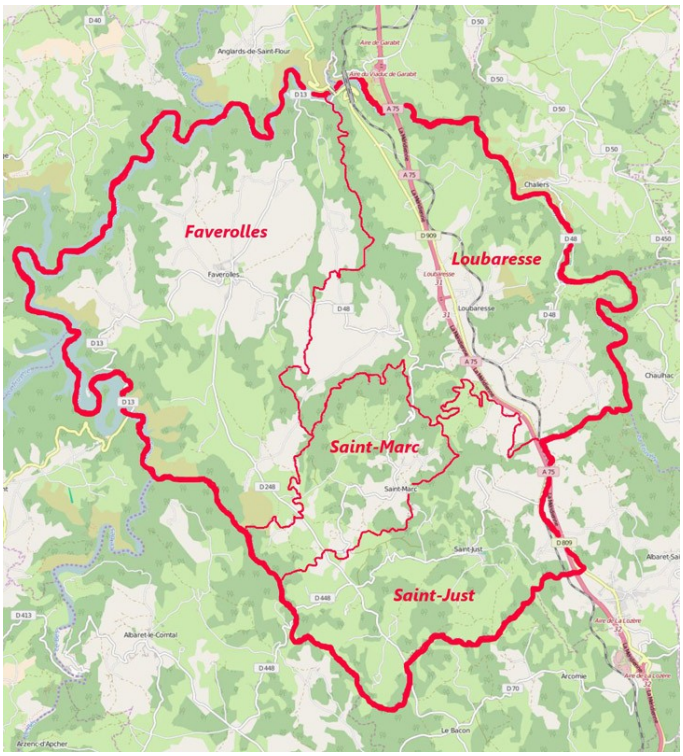

Val d'Arcomie En chiffres

Population : 1032 hab.
Surface : 86 km²
Densité : 12 hab/km²
(moyenne nationale : 118)
Nb Logements principaux : 462
Nb Résidences secondaires : 300
Nb hab. par logement : 2,12
Variation de la population sur 5 ans - 0,1%

Conseil Municipal de Val d'Arcomie

Photo La Montagne

Maire : Bruno PARAN, 46 ans, agriculteur, Loubaresse

1. Romuald RIVIERE, 1er adjoint, délégué à la gestion des travaux, 49 ans, cadre territorial, Faverolles
2. Jean-Claude CHASTANG, Maire délégué de Saint Just et 2ème adjoint de Val d'Arcomie, 60 ans, retraité de La Poste
3. Gérard MOULIADE, Maire délégué de Saint Marc et 3ème adjoint de Val d'Arcomie, en charge de l'environnement et des espaces communaux, 61 ans, retraité de l'enseignement
4. Laurent JULIEN, 4ème adjoint, en charge de l'eau potable, 51 ans, agent d'entretien, Loubaresse
5. Gérard ALLANCHE, Maire délégué de Faverolles et 5ème adjoint, en charge des logements locatifs, 54 ans, retraité militaire
6. Christiane FALCON, 6ème adjointe, en charge des écoles et associations, 65 ans, retraitée des assurances , Saint Just
7. Vincent THOMAS, 7ème adjoint, en charge de la communication, micro-entrepreneur, 43 ans, Saint Marc
8. Henri DELMAS, 8ème adjoint, en charge du suivi des travaux, 65 ans, retraité de la métallurgie, Saint Just

Val d'Arcomie a vu officiellement le jour le 1er janvier 2016, après que les conseils municipaux de Loubaresse, Faverolles, Saint Just et Saint Marc aient voté en septembre 2015 l'accord qui a permis la création de la commune nouvelle, selon la loi du 16 mars 2015. Les quatre communes sont alors devenues quatre communes déléguées, avec des pouvoirs d'état civil, de police et d'urbanisme conservés. Les quatre Maires sont devenus de fait Maires Délégués.

Le conseil municipal de Val d'Arcomie est composé de la totalité des conseillers municipaux en place dans les quatre communes (39 personnes en tout). C'est ce conseil qui a voté le 4 janvier 2016 pour élire le Maire de Val d'Arcomie.

Le Maire a alors proposé huit adjoints qui ont accepté une délégation en fonction de leurs compétences, c'est-à-dire un domaine de responsabilité et une charge de travail spécifique (par exemple : l'eau, les travaux de voirie, la gestion des logements...).

Les délégations du Maire et des adjoints ont été officialisées par un vote lors du conseil municipal du 29 janvier 2016.

Un bureau municipal, constitué du Maire, des huit adjoints et des adjoints délégués des quatre communes déléguées (15 personnes) se réunit régulièrement pour préparer les conseils municipaux.

Le Maire et les 8 adjoints

De plus, cinq commissions de travail ont été constituées, à chaque fois, par le Maire, les huit adjoints et des conseillers de chacune des quatre communes déléguées pour travailler sur des domaines spécifiques (commission finances, commission travaux et urbanisme, commission eau-assainissement, commission patrimoine-tourisme et environnement, commission affaires sociales et culturelles, écoles et communication).

Photo prise lors du conseil municipal du 17 juin 2016

De gauche à droite, 1ère ligne en haut : Cécile Boudon,Patricia Crouzet, Nicolas Fontanel, David Tondut, Michel Irle, Jean-Claude Chastang, Cédric Paratias, Laurent Julien

De Gauche à droite, en bas : Hervé Pelegry, David Jourdain, Alain Bonifacie, Yannick Cartalade, Cécile Lionnet, Danielle Salson, Gérard Allanche, Véronique Delmas et Fabienne Pellegry (cachées derrière), Henri Delmas, Christiane Falcon, Yves Julien, Raymond Gendre, Bruno Paran, Romuald Rivière, Christian Delort, Vincent Thomas, Nathalie Rocher (cachée derrière), Nicolas Beaumelle, Joël Estival, Eliane Portefaix, Stéphane Troulier

Ne sont pas sur la photo : Gérard Mouliade, Magne Céline, Jean-Sébastien Archer, Hubert Paran, Jacques Lévêque, Julien Bouquet, Louis-François Fontant, Jean-Louis Pascal, Angéline Amouroux

Les employés de la municipalité

Secrétaires de mairie

Les secrétaires de mairie restent en place comme avant dans les mairies annexes. Cependant leur fonction pour la gestion de Val d'Arcomie est spécialisée par domaine .

- Elisabeth ESTIVAL
  En poste dans les mairies annexes de Loubaresse et Saint Marc,
  (et permanence à Bournoncles)
  Val d'Arcomie : Secrétaire générale,
  En charge de la gestion du personnel et de l'urbanisme

- Karine MAZARD
  En poste à la mairie annexe de Saint Just
  Val d'Arcomie : En charge des budgets, comptabilité, paye et des élections

- Leslie SUBIRY
  En poste à la mairie annexe de Faverolles
  Val d'Arcomie : En charge des gestions locatives, suivi administratif des travaux
  Agence postale de Faverolles

Employés Municipaux - Autres services

Les agents affectés à des tâches particulières restent dans leur poste

- Service Scolaire
  Marielle VACHER
  Françoise PAVOT
  Lucette ARRECHEA
  Véronique MEYRIAL
  Sylvie ROLLAND
  France COUSIN
  Joëlle JULLIEN

- Agence Postale Loubaresse
  Laétitia PODEVIGNE

- Service Touristique
  Edith ASTRUC
  Gisèle PARATIAS (saisonnière 5 mois/an)
  + 1 Maitre-Nageur (CDD 2 Mois)
  + 1 Animateur (CDD 2 Mois)

Services Techniques

Les employés municipaux ont tous vocation à travailler sur les 4 communes déléguées

- Didier PERRIER (Chef d'équipe)
- Vivian PLAGNES (Chef d'équipe adjoint)
- Mathieu BOUCHARD
- Christophe MARTINS-LOPEZ
- Serge PAVOT
- Emilie MAZET
- Jean-Pierre BALES
- Florian CONSTANS
- Michel PLAGNES

Soit 22 agents au total, équivalent 16 temps pleins
Secrétaire Générale : Elisabeth ESTIVAL

Matériel de la commune

Le gros matériel mis à disposition des agents communaux de 3 petites communes indépendantes ne correspond plus au besoin du matériel d'une plus grande commune, et il y a quelques redondances. Bien entendu, des réajustements auront lieu au fur et à mesure (vente de matériel et achat de matériel).

Horaires et coordonnées des Mairies

C'est la mairie de Loubaresse qui est le siège de la mairie de Val d'Arcomie, mais les mairies déléguées restent ouvertes pour accueillir le public dans les mêmes conditions qu'auparavant.

Mairie de Val d'Arcomie et
Mairie annexe de Loubaresse
Téléphone : 04 71 73 70 11
Mail : mairie.valdarcomie@orange.fr
Mail : mairie.loubaresse@wanadoo.fr
Horaires accueil public :
Lundi : 8h30 à 12h30
Mardi, Mercredi et Vendredi : 8h à 12h
Secrétaire de Mairie : Elisabeth ESTIVAL
Permanence Bournoncles : Jeudi de 11h15 à 12h00

Mairie annexe de Faverolles
Téléphone : 04 71 23 40 48
Mail : faverolles.mairie@wanadoo.fr
Site internet : www.faverolles.net
Horaires accueil public :
Lundi au mercredi : 9h30 à 12h et 13h à 16h30
Jeudi : 9h30 à 12h
Vendredi : 13h30 à 16h
Secrétaire de Mairie : Leslie SUBIRY

Mairie annexe de Saint Just
Téléphone : 04 71 73 70 48
Mail : commune.stjust@wanadoo.fr
Site internet : www.saintjust.com
Horaires accueil public :
Lundi et jeudi : 10 à 12h30
Vendredi : 13h30 à 16h
Secrétaire de Mairie : Karine MAZARD

Mairie annexe de Saint Marc
Téléphone : 04 71 73 73 73
Mail : mairie.saint-marc15@wanadoo.fr
Horaires accueil public :
Mardi : 15h30 à 17h
Jeudi : 9h30 à 11h
Secrétaire de Mairie : Elisabeth ESTIVAL

Nota : Un central téléphonique va être mis en place au bénéfice des quatre mairies : il permettra d'obtenir directement l'agent ou le poste concerné en fonction de la demande, et il permettra également d'avoir un correspondant lorsqu'on appellera sur un poste occupé ou un poste vide. Les numéros de téléphone ne changeront pas.

Dans la plupart des cas, les démarches courantes que vous voulez effectuer dans votre mairie annexe de résidence peuvent être faites dans une des trois autres mairies.

Site internet de Val d'Arcomie

Le site internet provisoire de Val d'Arcomie est en ligne. Son adresse est « valdarcomie.fr » . C'est le site internet d'attente qui sert à assurer le référencement de l'adresse internet le temps de préparer le site définitif de Val d'Arcomie.

Cartes en ligne et GPS

La mise à jour des communes nouvelles sur les plate-formes GPS ou sur les sites de cartes et d'itinéraires (Google Maps, Mappy, via-Michelin...) est très longue et pas toujours automatique. Il existe pour l'instant un lieu nommé « Mairie de Val d'Arcomie » sur Google Maps qui fait référence pour d'autres sites, mais il a été impossible de faire enregistrer la commune comme commune nouvelle.

Le site définitif aura bien entendu beaucoup plus de contenu, celui ci ne fait volontairement qu'une seule page et ne détient que des infos générales sur Val d'Arcomie.

Le site définitif est en cours de préparation, l'objectif est de le terminer cet été. C'est un webmaster indépendant des environs d'Aurillac qui a en charge sa conception (www.zpr.im)

Eau potable

Au 1er janvier 2016, le syndicat des eaux du Ru de Peyrebesse, indispensable à l'origine pour gérer et distribuer l'eau sur quatre communes différentes (Loubaresse, Saint Just, Saint Marc et une partie de Faverolles), se voit, de fait, disparaître en raison de la fusion des quatre communes en une seule conformément à la loi.
Justement, une partie de la commune de Faverolles avait une gestion directe de son eau potable.
On se retrouve donc, à Val d'Arcomie, avec deux réseaux d'eau potable indépendants (une réflexion est en cours pour déterminer si l'interconnexion est réalisable et bénéfique).

Les tarifs seront ceux qui ont été voté en 2015 pour les consommations de 2016 (vous en avez été informé sur votre dernière facture). Une harmonisation des tarifs aura lieu pour les consommations de 2017.

Les réseaux d'eau potable

Il a été décidé une réabilitation et une mise en conformité des captages du Bacon et de Trémouloux. De plus, la mise en place d'un traitement par chloration aura lieu prochainement sur les dessertes du réseau de Peyrebesse qui n'en étaient pas équipées pour se prémunir des incidents vécus début juin sur une partie du territoire (coté Saint Just, Saint Marc et Montchanson).

Un projet de rénovation du réseau aboutira à un changement de la conduite principale entre la Gare de Loubaresse et la RD 909.

Enfin, il est rappelé que la prise d'eau sur l'Arcomie (Bassins de Saint Just) n'aura lieu, comme toujours, qu'en période d'étiage (période la plus sèche).

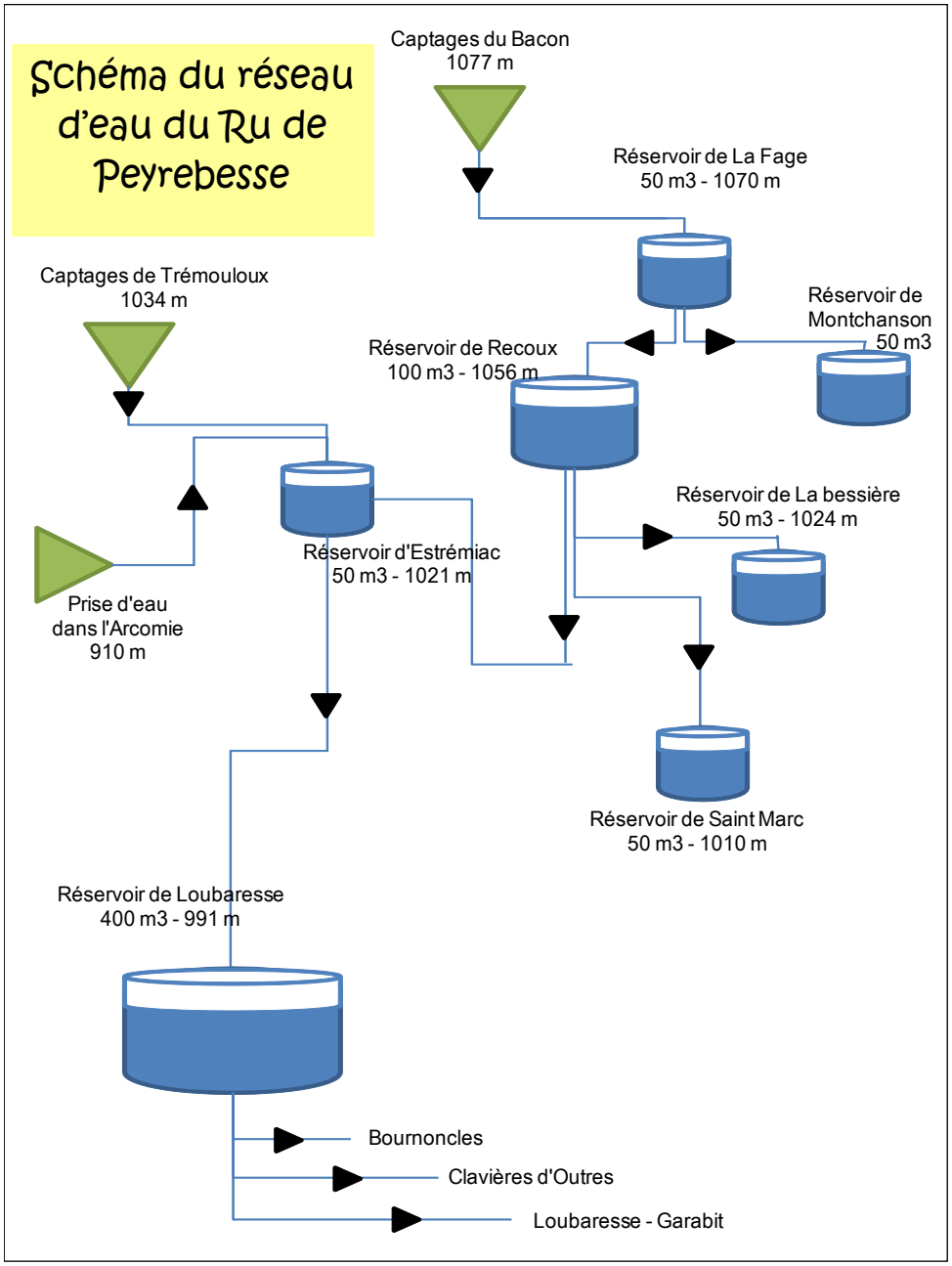

Schéma du réseau d'eau de Faverolles

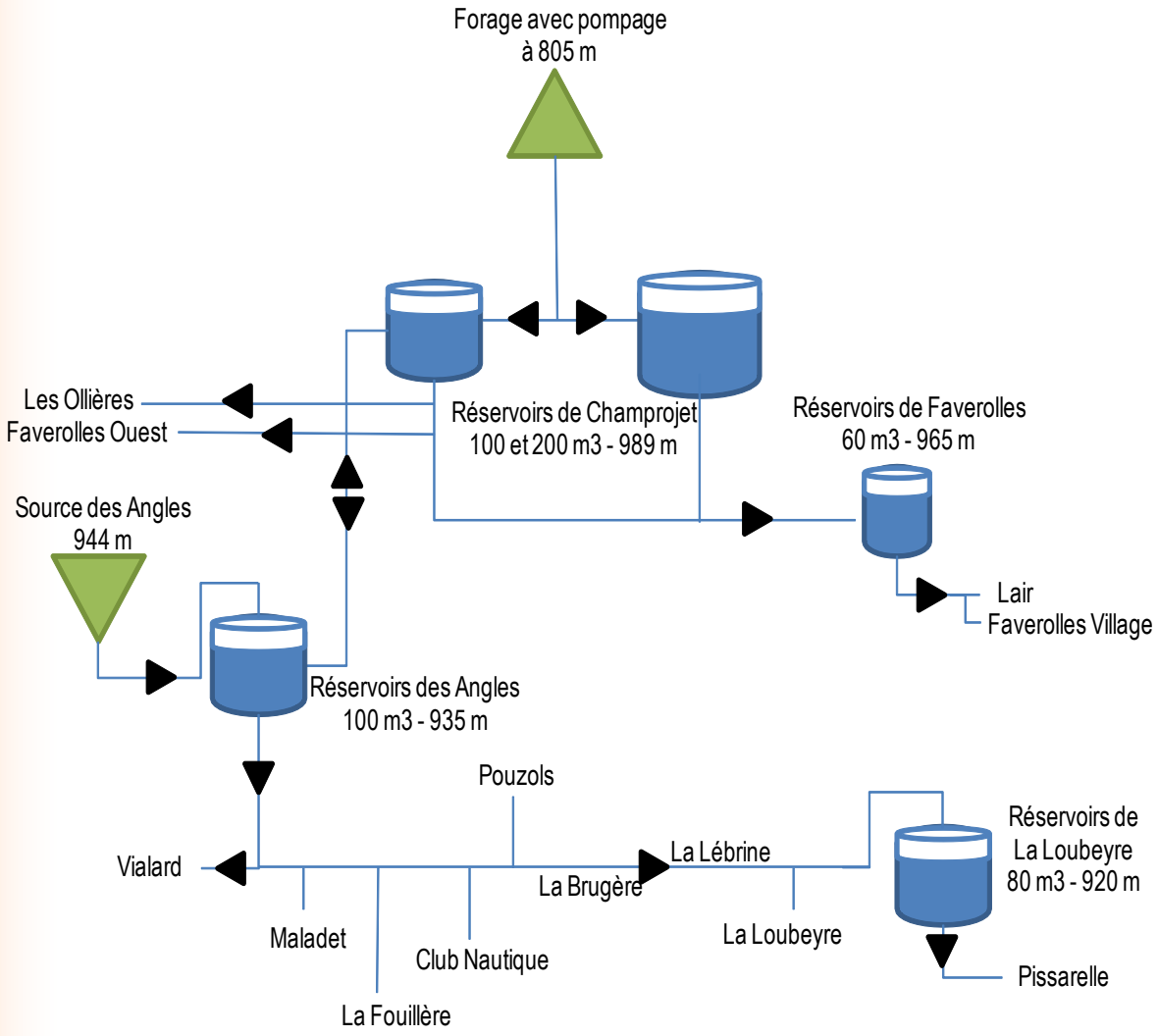

Schéma du réseau d'eau d'Auriac (Faverolles)

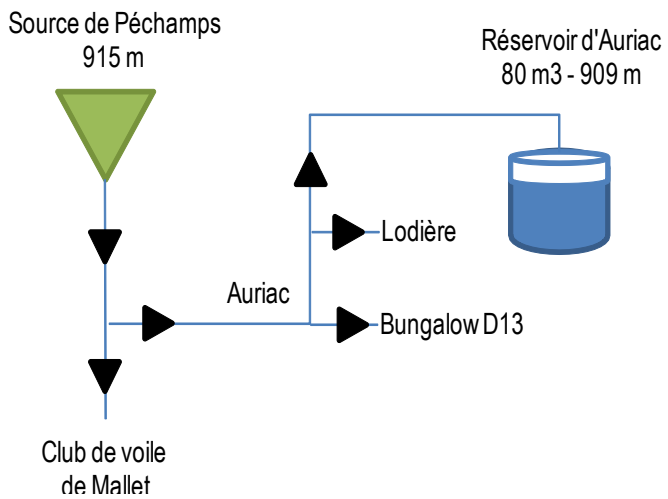

Adressage des lettres et colis

Depuis le 1er janvier, l'adressage a changé. Nous habitons tous 15320 VAL D'ARCOMIE.
Pas de panique, l'ancienne adresse restera valable encore quelques temps. De plus, les adresses saisies par informatique, soit par soi-même sur internet, soit par les administrations ou des entreprises, ne possèdent pas forcément des données à jour, et lorsque vous dites que vous habitez 15320 VAL D'ARCOMIE, on vous répond que « ça n'existe pas dans la machine »... Donc il suffit de donner l'ancienne adresse quand ça pose un souci.
Mais dans les cas où ça fonctionne, voici une explication de votre nouvelle adresse par l'exemple :

	Ancienne Adresse		Nouvelle Adresse
Vous habitez un bourg	M MARTIN Jean 12, rue des Alizées 15320 FAVEROLLES	devient	M MARTIN Jean 12, rue des Alizées **Faverolles** 15320 VAL D'ARCOMIE
	M MARTIN Jean Le bourg 15320 SAINT JUST	devient	M MARTIN Jean Le Bourg **Saint Just** 15320 VAL D'ARCOMIE
Vous habitez un hameau	M MARTIN Jean La bessière 15320 SAINT MARC	devient	M MARTIN Jean La bessière **Saint Marc** 15320 VAL D'ARCOMIE

Logo

Le choix du logo a été voté au conseil municipal du 17 juin 2016 parmi 5 propositions.

Les enfants des écoles ont également participé, leurs œuvres seront visibles sur le site internet dans le courant de l'été.

Recensement 2017

Un recensement de la population de tout Val d'Arcomie aura lieu du 18 janvier au 18 février 2017.

Budget de la commune

Situation au 31 décembre 2015

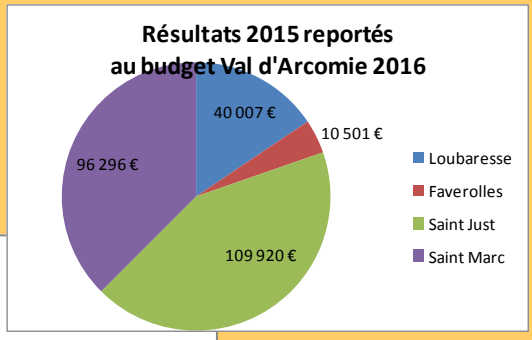

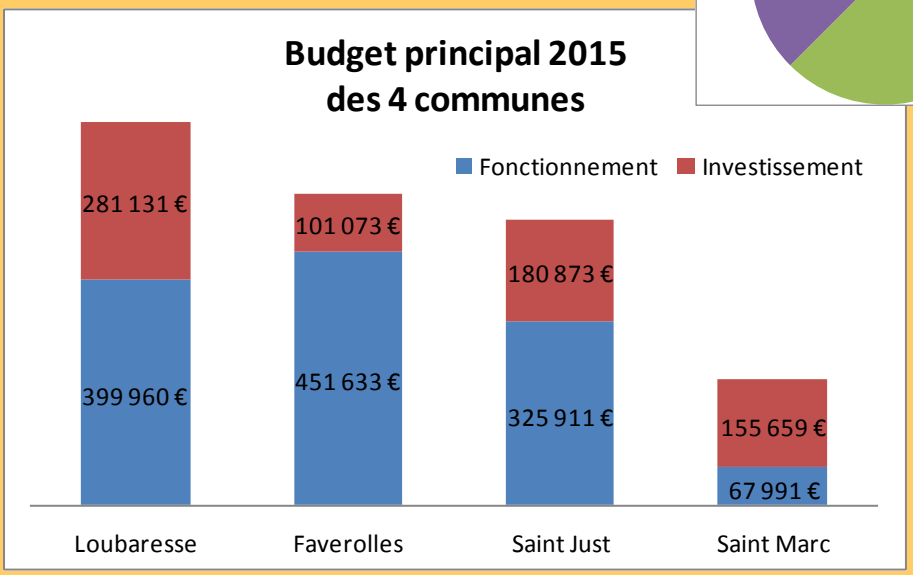

Les Budgets 2016 de Val d'Arcomie

Les différents budgets		Budget de Fonctionnement	Budget d'Investissement
Budget	Budget Primitif Val d'Arcomie	1 657 117 €	985 647 €
Budgets Annexes	Budget de l'Eau	329 507 €	470 056 €
	Budget de l'Assainissement	56 953 €	267 834 €
	Bâtiment de stockage de Faverol-	34 947 €	35 728 €
	Lotissement du Petit Bois	42 523 €	40 708 €
	Coopérative Laitière	13 432 €	107 502 €

	Dotations et Subventions de l'état		
	Réalisé 2015	Prévu 2016	Augment. 2016
Loubaresse	149 185 €		
Faverolles	124 650 €		
Saint Just	150 070 €		
Saint Marc	48 918 €		
Total Val d'Arcomie	**472 823 €**	**545 336 €**	**15,3%**

Impots locaux

Comme expliqué lors des réunions d'informations préalables à Val d'Arcomie, les taux communaux d'impôts locaux étaient différents en 2015. Chaque conseil municipal des 4 communes a voté fin 2015 le lissage des taux sur la période maximale autorisée, soit 12 ans.

En 2016, il a été voté par le conseil municipal de Val d'Arcomie les taux lissés de 9.81% pour la part communale de la taxe d'habitation, 13.81% pour la part communale de la taxe foncière, et 101.33% pour la part communale du foncier non bâti. Chacune des communes se rapprochera de ces taux progressivement pendant les 12 ans.

Répartition du budget principal

Répartition du budget de fonctionnement - Dépenses

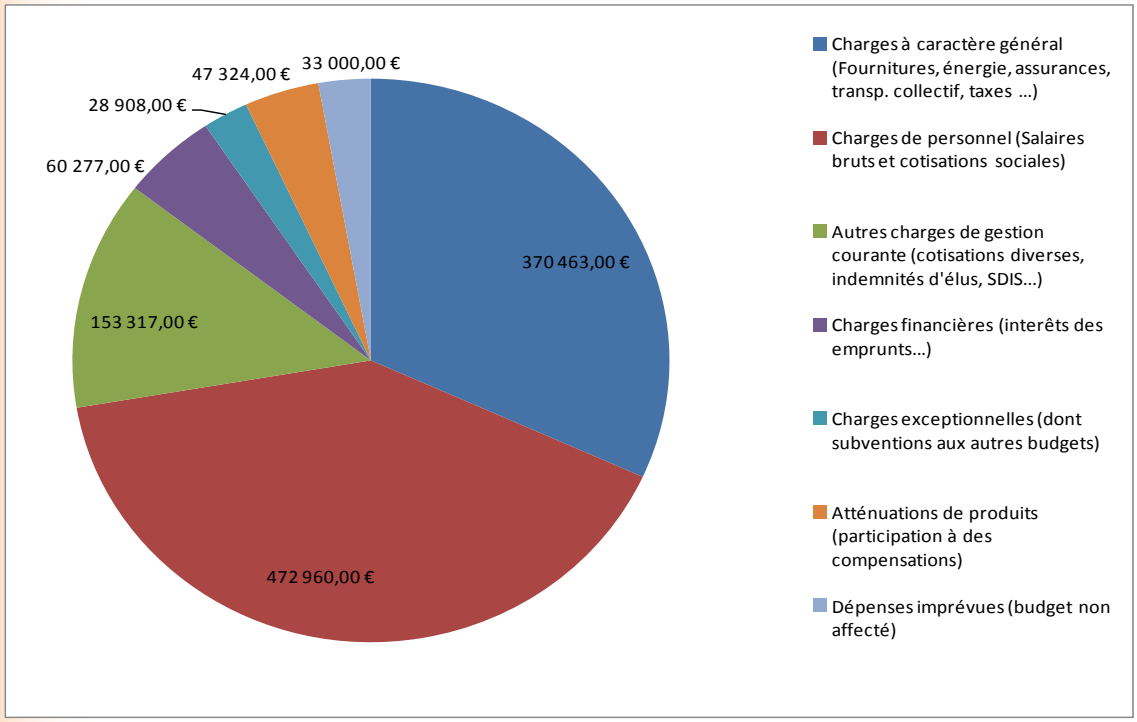

Répartition du budget de fonctionnement - Recettes

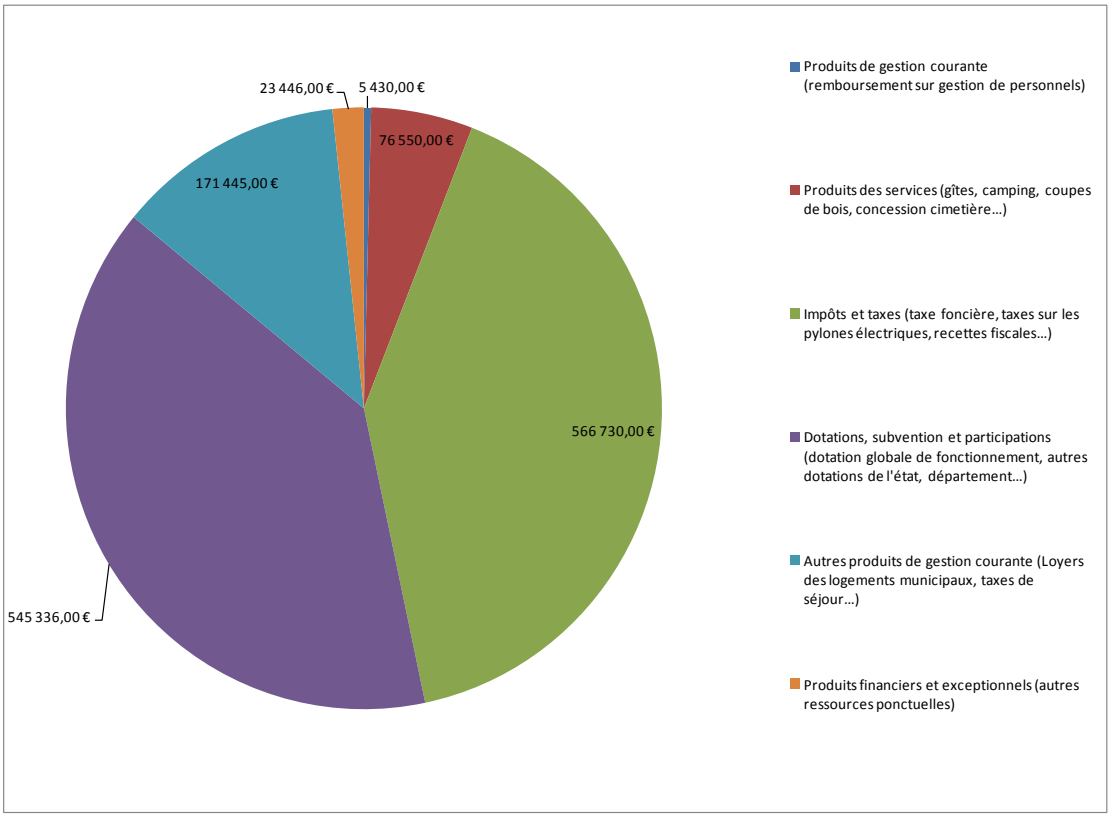

Indemnités des élus

Les élus indemnisés sont le Maire (1051 € net/mois), les Maires délégués (sans changement : 576 € net/mois) et les autres cinq adjoints de Val d'Arcomie (280 € net/mois).

Si l'on compare avec les rémunérations des élus des quatre communes avant Val d'Arcomie, l'économie réalisée par an sur la rémunération des élus est de plus de 12000 euros.

Projets 2016

- Aménagement du bâtiment technique de Faverolles a Champrojet (création d'un vestiaire pour les employés et le foot, d'un WC public et d'un local pour chasseurs)
- Travaux sur les captages d'eau du Bacon et de Trémouloux. Rénovation de la conduite d'eau d'Estremiac et de la Gare de Loubaresse
- Réseau d'assainissement de Saint Just
- Eclairage du stade de foot de Saint Just
- Etanchéité et stabilité du bâtiment de la Mairie Annexe de Saint Just
- Réfection de chemins communaux
- Etude d'architecte sur la réhabilitation de la salle communale de Saint Marc

Subventions aux principales associations

Il a été décidé d'harmoniser les subventions allouées aux associations de Val d'Arcomie.
Ainsi, les principales associations locales percevront :
APE (parents d'élèves) : 135 € par classe
Foot : 750 € par équipe de foot constituée
Chasse : 150 € par ACCA
3ème Age : 200 € par association
Comités des fêtes : 1000 € par comité
Les autres associations percevront des sommes identiques à celles allouées auparavant (FNACA, ADMR, Ecomusée, ADAPEI, donneurs de sang…)
Enfin, la subvention aux Amis de l'Ecole Publique de Faverolles est maintenue à son niveau habituel : c'est cette somme qui permet de financer les repas des écoliers au même titre que ceux de Loubaresse (mais avec un fonctionnement différent)

Répartition du budget d'investissement - Dépenses

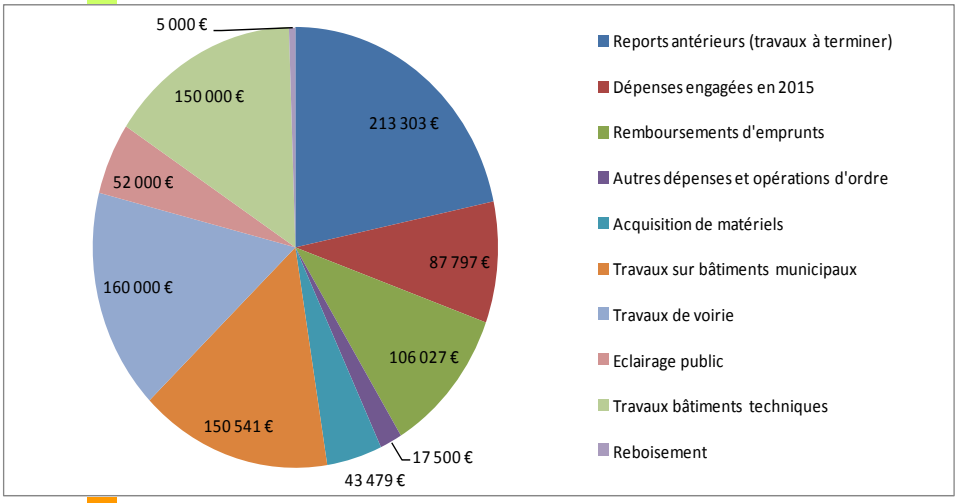

Tarif 2016

Une harmonisation des principaux tarifs municipaux est en cours (cimetière, estives, assainissement collectif…). Se renseigner dans vos Mairies Déléguées respectives le moment venu.

Concernant les infrastructures en place, voici les principaux tarifs :

Piscine de Saint Just :

- Adulte : 2 €
- Enfant (4 à 14 ans) : 1 €
- Carte 10 entrées : 16 € adulte et 8 € enfant
- Enfants scolarisés dans les 2 écoles de Val d'Arcomie : Gratuit
- Occupant des Campings et Gites communaux de Val d'Arcomie : Gratuit

Le paiement des entrées s'effectue à l'accueil du camping.

Tennis de Saint Just :

- L'heure 2,50 €
- Carte annuelle 31 € adulte (16 € enfant hors Val d'Arcomie)
- Gratuit pour les enfants (- de 18 ans) résidents de Val d'Arcomie

Laverie de Saint Just :

- Lavage 6 € (10 € avec séchage) - Machine grosse capacité 18 kg

Location des salles communales :

Gratuit pour les associations de Val d'Arcomie

- Loubaresse : 90 € résidents Val d'Arcomie, 180 € autres
- Faverolles : 80 € résidents Val d'Arcomie, 180 € autres (ajouter 50 € de chauffage l'hiver)
- Saint Just chapiteau : 80 € résidents Val d'Arcomie, 200 € autres
- Saint Just salle sous la mairie : 30 € pour 2H, 61 € la journée
- Saint Marc : 50 € résidents Val d'Arcomie, 100 € autres

Permanences Groupama en Mairie

Faverolles : Jeudi de 10h à 12h
Loubaresse : 1er et 3ème lundi du mois de 10 à 12 h
Saint Just : 2ème lundi du mois de 14 à 16h

Bennes à Ferrailles

La benne termine le tour de Val d'Arcomie par Loubaresse (à Puechabrier, derrière le bâtiment) du 16 au 30 juin inclus.

Journée mutualisation projets abeilles

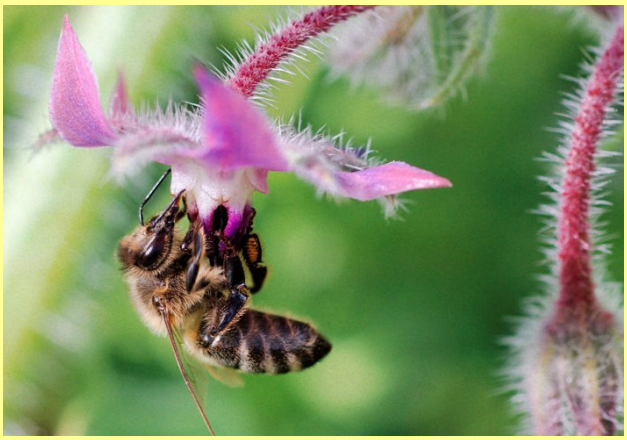

Une journée rassemblant près d'une centaine d'enfants aura lieu le 5 juillet à Loubaresse à l'initiative du syndicat des Territoires Est Cantal (Service environnement des Cramades). Des enfants des écoles de Massiac, Loubaresse et Faverolles se réuniront autour d'ateliers pédagogiques sur des thèmes autour de l'abeille : Miellerie, ferme, prairie, exposition sur les abeilles, créations collectives. Un pique-nique sans déchet et un goûter seront pris sur place, en plein air si la météo le permet.

Agenda des manifestations - Eté 2016

Date	Evènement	Lieu	Organi-sateur
Sam 2 juillet (19h)	Nuit des églises	Eglise de Montchanson	
Sam 2 juillet	Ball-Trap en journée, Repas le soir, Feu d'artifice et bal gratuit	Saint Marc	Auberge Rurale et Chasse
Mer 13 juillet	Vide-grenier, marché de Pays, retraite aux flambeaux, aligot, feu d'artifice et bal	Loubaresse	Comité des fêtes
Jeu 14 juillet	Pétanque l'après-midi, grillades le soir	Saint Just	Club de foot
Mar 26 juillet	Cantal Tour Sport (journée sportive multi-activités)	Lac de Garabit	Base de voile de Mallet
Mer 27 juillet	Marché de Pays, aligot	Loubaresse	Comité des fêtes
Sam 30 juillet	Repas du foot le soir	Saint Just	Foot
Dim 31 juillet	Randonnée pédestre avec passage au four à pain de Pouzols	Faverolles - Pouzols	Les Falageois
Mer 10 août	Vide-grenier, marché de Pays, aligot	Loubaresse	Comité des fêtes
Dim 14 août	Concours de pétanque	Clavières d'Outre	Comité des fêtes
Lun 15 août	Fête patronale de Loubaresse avec tripoux, vide grenier, jambon-aligot et bal	Loubaresse	Comité des fêtes
Sam 20 août	Randonnée Cantal Pedestre à Saint Just, repas le soir	Saint Just	Cantal Pedestre et Foot
Mer 24 août	Marché de Pays, aligot	Loubaresse	Comité des fêtes
Dim 4 septembre	Fête Patronale de Saint Just	Saint Just	Associations de Saint Just
Sam 10 et Dim 11 septembre	Fête de Montchanson	Montchanson	Comité des fêtes de Montchanson
Dim 9 octobre	Randonnée de Montchanson	Montchanson	Comité des fêtes de Montchanson

Lac de Garabit - Faverolles

Calvaire de Recoux
Saint Just

Viaduc de Garabit - Loubaresse

Roche Branlante
Saint Marc